

## **Séance du conseil municipal du 16 juin 2021**

Le seize juin deux mil vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal de Charancieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Charancieu, sous la présidence de Monsieur Christian GUTTIN, Maire de Charancieu.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 juin 2021

Monsieur GUTTIN Christian, Monsieur GARCIA François, Monsieur HOUET Jean-Paul, Monsieur NAVE Henri, Madame MOTTET Corinne, Madame MERCURI Séverine, Madame MILLON Sandra, Madame REYNAUD Estelle, Madame ARENA Corinne, Madame PICHON-MARTIN Janine, Monsieur LARDIN Adrien, Madame QUENEHEN Audrey.

Absents : Monsieur BOUKENDOUR Arezki a donné procuration à Monsieur HOUET Jean-Paul, Monsieur DIJOUX Sylver.

Secrétaire de séance : Madame Corinne ARENA

---

### **JURY D'ASSISES**

Dans le cadre des jurés d'assises 2022 la Cour d'Appel de Grenoble nous demande de constituer une liste de personnes tirées au sort pour la composition du Jury d'Assises 2022.

Il convient de tirer au sort deux électeurs pour transmission à la mairie de Saint Geoire en Valdaïne.

Le tirage au sort a désigné :

Madame JACQUET (COTTAZ) Carole

Et

Madame BOSCHER (DIJOUX) Isabelle

Monsieur BOUDIN Vivien a été tiré au sort mais il est âgé de moins de 23 ans.

### **SALLE DES FETES**

La commission salle informe l'assemblée que la salle des fêtes est maintenant ouverte au public avec les restrictions suivantes jusqu'au 30 juin 2021 : 90 personnes assises et sans restauration.

Le gel continuera à être mis à disposition du public.

Les associations continuent à lister les personnes présentes.

Le premier ministre a annoncé que le port du masque à l'extérieur était supprimé à partir du 17 juin 2021.

La commission rappelle que le parking est trop souvent occupé par les voisins alors qu'il doit être laissé aux usagers de la mairie, de la salle et de l'église.

Monsieur GARCIA rappelle aussi l'utilisation de ce parking les jeudis après-midi par les membres de l'association Plaisir Avenir laissant peu d'emplacements disponibles pour les usagers de la mairie.

La question est posée concernant la fermeture de la salle des fêtes en août.

### **ELECTIONS**

Le tableau des services ci-dessous a été validé.

## **ÉLECTIONS Départementales/Régionales** **Scrutin des 20 et 27 juin 2021**

**Président** : C. Guttin

**Secrétariat informatique** : F. Garcia

**Secrétariat départementales** : C. Arena

**Secrétariat régionales** : E. Reynaud

### **TABLEAU des SERVICES**

<b>HORAIRES</b>	<b>Départementales</b>	<b>Régionales</b>
<b>8h à 11h15</b>	Millon Sandra (1 <sup>er</sup> tour) Quenehen Audrey (2 <sup>è</sup> tour) Houet Jean-Paul	Arena Corinne  E. Reynaud
<b>11h15 à 14h30</b>	Nave Henri Millon Sandra (1 <sup>er</sup> tour) Quenehen Audrey (2 <sup>è</sup> tour)	Pichon-Martin Janine  Mercuri Sèverine

<b>14h30 à 18h</b>	Mottet Corinne  Lardin Adrien	Dijoux Sylver  Boukendour Arezki
<b>À partir de 18h</b> >Dépouillement  >Pointage des résultats	C. Guttin/J.P Houet  H. Nave  Dijoux Sylver  Pichon-Martin Janine	F. Garcia/C. Mottet  A. Boukendour  Lardin Adrien  Millon Sandra (1 <sup>er</sup> tour) Quenehen Audrey (2 <sup>e</sup> tour)

L'Etat a doté chaque commune en auto tests, masques et visières de protection pour la tenue des bureaux de vote.  
Après discussion un rendez-vous est donné en mairie samedi matin à 9 heures pour la réalisation des auto-tests par Estelle REYNAUD, infirmière.

**2021.026 ACTUALISATION DU PROJET  
D'AMENAGEMENT CENTRE BOURG  
sur voirie RD 142D « route du village » en agglomération et  
« chemin du vignay »  
création d'un parking  
et ACTUALISATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS  
AUPRES DE L'ETAT (DETR),  
du Conseil Départemental  
de l'Isère (taux de subvention 20%), Région et Communauté  
d'Agglomération du Pays Voironnais.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2021.019 en date du 24 mars 2021 concernant les travaux de sécurité du centre Bourg sur la voirie RD 142D en agglomération et sur la voirie communale « chemin du vignay » et le projet d'aménagement d'un parking dans le cadre de cet aménagement centre Bourg/Ecole.

Il rappelle qu'une première estimation de l'ensemble de ces travaux avait été faite par les services d'assistance technique aux communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Le dossier a été actualisé : le nouveau tracé ne nécessitant plus aucune acquisition de parcelle de terrain.

Il rappelle également que des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'Etat au titre de la DETR pour la partie sécurité, au Département, à la Région et à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et qu'il convient d'actualiser ces demandes.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**Accepte le projet actualisé** d'aménagement du Centre Bourg comme suit :

1 - RD 142d en agglomération appelée « Route du Village » -

Travaux d'aménagement de sécurité

Création d'un cheminement piétons entre le centre Bourg et la limite de commune avec les Abrets en Dauphiné

Création d'une écluse à voie unique de circulation

Estimés à 159 213.00 € HT

2 - Voie communale dite 'Chemin du Vignay'

Réaménagement de la voirie avec création zone de rencontre -

Réseaux secs

Estimés à 41 716.00 € HT

3 - Centre Bourg - Création d'un parking estimé à 223 853.00€ HT

**Décide** de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour la passation, l'exécution et le règlement du marché public en procédure adaptée pour l'ensemble des travaux décrits ci-dessus ;

**Accepte** le plan de financement avec un coût prévisionnel total de 424 782.00€ HT et le planning des travaux pour une exécution prévue au second semestre 2021,

**Décide** de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour actualiser toutes les demandes de subventions :

-auprès de l'état au titre de la DETR sur la base d'un état détaillé des travaux éligibles estimés à 199 079.00€ HT.

Et

- au Conseil Départemental ;

- à la Région ;

- à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais conformément à l'estimation globale actualisée présentée ci-dessus.

### **INFORMATION PRET BANCAIRE**

Monsieur le Maire explique qu'il a rendez-vous le 7 juillet prochain au Crédit Agricole Centre Est pour finaliser les demandes de prêts. Un premier prêt serait signé en septembre 2021, un second en fin d'année. Monsieur le Maire rappelle que l'objectif est de ne pas avoir un remboursement annuel d'annuité supérieur à 40 000.00€.

### **PROJET ECOLE**

Un relevé topographique a été effectué ce mercredi par ISAGEO. Le cabinet d'architecture va travailler sur l'élaboration d'un planning.

### **OAP**

Suite à une conversation téléphonique avec l'Atelier BdA il n'est pas nécessaire d'effectuer une modification de l'OAP pour la réalisation du parking.

En ce qui concerne le projet de réalisation de logements proposé par madame ARLAUD, pour l'instant les acquisitions sont toujours en cours de négociation.

Il sera peut-être prévu une réunion en mairie avec les intéressés et le cabinet BdA pour réexpliquer l'objectif de l'OAP et son devenir si certaines acquisitions ne pouvaient être réalisées dans l'immédiat.

### **URBANISME**

La commission d'urbanisme s'est déroulée le 10 juin 2021.

La commune est dynamique. On constate encore divers dossiers de constructions.

-Le permis de construire et l'autorisation de travaux SALMA Bulent pour WARM'UP ont été acceptés le 10 juin

L'ouverture de ce restaurant est prévue semaine prochaine.

-Le permis de construire BRIOCHE PASQUIER a été accepté le 08.06.2021

-Le permis de construire de monsieur FAUCON Ludovic pour la construction d'un garage est en cours d'instruction

-DP NUMERIK'S cette demande de déclaration de travaux n'a pas été enregistrées car il ne s'agit pas de travaux au titre du code de l'urbanisme mais le dépôt d'une Autorisation de Travaux au titre du code de la construction (ERP) est attendu.

-DP SARL GCJ (CROCUS) accordée le 14 juin 2021. Il s'agit de la couverture de la terrasse pour une surface de 40 m<sup>2</sup> avec une structure « démontable ».

-DP FOULU-MYON Gilles accordée. Il s'agit d'un abri de jardin de 12 m<sup>2</sup>

-Certificat d'urbanisme d'information délivré le 11.05.201 pour la vente grange DA ROCHA à Monsieur BEN STA le 11.05.2021

- Certificat d'urbanisme d'information délivré le 25.05.2021 pour la vente de la maison DELAFOSSE à Monsieur BELMONT

-Monsieur BARGEL doit déposer une demande d'autorisation de travaux pour un local situé entre Biocoop et Numérik's (Cheminée Philippe)

### **VOIRIE SERVICES TECHNIQUES**

\*Depuis le 1<sup>er</sup> juin, Jean-Charles SCHAPMANN est employé par intermédiaire d'ACTY SERVICES. Maçon de formation puis charpentier, il sera stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

\*Clément DEL GAIA est prolongé en arrêt de travail jusqu'au 15 juillet 2021. Une visite médicale avec la médecine du travail sera programmée pour envisager un retour en mi-temps thérapeutique en septembre 2021.

### **ACTIONS SOCIALES**

\*Une aide d'urgence a été accordée par le CCAS à une famille de Charancieu sous forme de 3 bons d'achat de 50.00€ au magasin Intermarché.

\*Madame Corinne MOTTET annonce pour Monsieur MARTINET André vit seul et a actuellement des soucis de santé. Une demande d'Aide Personnalisée à l'Autonomie a été constituée auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

\*Un article sera inséré dans le bulletin municipal pour présenter la maison de l'emploi de Saint Geoire en Valdaine qui propose des formations et recense les emplois au niveau local.

\*Lors de la réunion du conseil d'administration du SSIAD il a été signalé que la SSIAD avait un grand manque de personnel et que plusieurs personnes ne pouvaient pas être aidées. Il manque quatre personnes à temps plein. Actuellement trois personnes de Charancieu bénéficient de ce service. L'assemblée générale du SSIAD sera organisée en septembre à les Abrets-en Dauphiné.

### **ECOLE**

Monsieur François GARCIA intervient concernant l'école en ces propos :

La commission scolaire s'est réunie le 07 juin 2021 pour débattre des nouveaux services à mettre en place suite au départ en retraite de Simone BOUVIER le 06/07/2021.

J'ai proposé une nouvelle répartition en 2 services distincts :

à savoir un poste de 30h (services à l'école, avec intervention dans la classe du CP/GS, restauration et ménage des locaux de l'école uniquement)

un poste de 6/7 h pour le ménage de la mairie, salle

des fêtes avec constats, remise des clefs repartis 4j /semaine (la personne pourrait assurer aussi les remplacements en cas de besoin (isactys).

Ces 2 postes seraient des CDD à compter du 01 septembre 2021, après avoir déclaré la vacance de poste de Simone Bouvier, qui était , je le rappelle Adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe avec faisant fonction d'Atsem, le poste d'atsem n'existe pas à l'école de Charancieu.

J'ai ensuite présenté les CV reçus (peut-être un peu trop vite) et j'ai donné mon avis.

Mon choix s'est porté sur une personne qui pour moi aurait le profil recherché (stages à l'école, en classe, garderie, actuellement en service civique à l'école de Charancieu

...les enseignantes sont satisfaites, et elle est résidente de la commune),

Je reconnais que ce choix personnel n'a pas « enthousiasmé » la commission scolaire,

mais pas recueilli d'opposition ferme non plus. Mme MILLON a soulevé qu'une personne jeune pouvait être un plus, Mme REYNAUD a fait remarquer que prendre 2 CDD sur un poste allait augmenter le nombre des personnels pour une petite commune .

Suite à cette réunion des propos divers ont circulé à l'école, avec sous-entendus qui déforment la réalité (jusqu'à preuve du contraire aucun nom n'a été positionné sur les postes). Pour mettre fins à ces « ragots » j'ai alerté le CDG38(emploi territorial)

qui m'a conseillé de :

déclarer la vacance de poste après le départ de Simone

utiliser la formule CDD (commune de -1000h article 3.3.3

trier les CV et convoquer les candidat(e)s à un entretien

d'embauche.

Si le conseil juge que la publicité concernant la vacance du poste n'a pas été assez élargie ou diffusée, on peut la passer par le site emploi territorial du Centre de Gestion de l'Isère

elle sera alors soumise aux règles de légalité (préfecture).

Je tenais à faire cette mise au point pour la clarté des débats futurs, vous dire aussi la lourde tâche que représente la gestion des personnels surtout en ce moment (Kévin, Jean-Charles et Clément), je tiens à être le plus transparent possible, éviter le favoritisme, par contre rester au plus proche des réalités du travail des agents et surtout informer la hiérarchie de tous les problèmes.

A vous de conseiller quelle voie prendre ?

### **COMMISSION COMMUNICATION**

\*La réalisation du nouveau logo est en cours.

\*Le bulletin d'été est également en cours de rédaction.

Il est noté qu'une journée arrachage ambroisie est programmée le 24 juillet 2021 : rendez-vous est donné en mairie à 8 heures.

### **FIBRE OPTIQUE**

Monsieur le Maire rappelle que le Pays Voironnais devait raccorder les bâtiments publics en 2020

En ce qui concerne Charancieu, tout est prêt sauf pour le local technique.

### **AGRICULTURE**

Madame Estelle REYNAUD rappelle que les agriculteurs sont confrontés à des difficultés financières.

Suite aux fortes gelées, des propositions ont été faites pour leur apporter une aide notamment un report de paiement des charges.

Un programme de lutte contre des plantes nuisibles est en cours.

Une rencontre aura lieu le 9 septembre 2021 avec la MSA.

### **QUESTIONS DIVERSES**

\*Un troisième arrêté d'interdiction de circulation aux camions de plus de 3,5 PATC sera pris sur la partie RD142d en agglomération dite « route du village » depuis le carrefour avec « la route de la gillibardière » jusqu'au carrefour avec « la route de la bougentière ».

\*Le City stade sera ré ouvert. Le règlement sera à nouveau affiché.

\*La fête de l'école a lieu vendredi 2 juillet en comité restreint pour cause de Covid 19 et chaque parent devra apporter sa chaise.

A cette occasion, la municipalité remettra les calculatrices aux élèves de CM<sup>2</sup>.

\*Affranchissement Postal

Un contrat sera signé avec le service de distribution postale afin de pouvoir acheter des timbres par intermédiaire du facteur.

\*Aménagement centre bourg

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion sera programmée durant l'année 2021 avec les riverains pour présenter le projet d'aménagement du Centre Bourg.

\*Une remarque est faite concernant l'absence d'article dans la presse lors du décès de madame LEVRAT ancienne conseillère municipal et ancienne membre du CCAS.



\*En ce qui concerne le départ à la retraite de madame BOUVIER un hommage serait rendu lors de la cérémonie des vœux 2022 avec aussi un hommage à monsieur André GILLET.

Clôture de la séance à 22 h 25

Numéro d'ordre des délibérations
----------------------------------

2021.026 ACTUALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT  
CENTRE BOURG sur voirie RD 142D « route du village » en  
agglomération et « chemin du vignay »  
création d'un parking et ACTUALISATION DES DEMANDES DE  
SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT (DETR),  
du Conseil Départemental de l'Isère (taux de subvention 20%),  
Région et Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

